

Rapprochement d'International Power plc ("International Power") et GDF SUEZ Energie International

Création du leader mondial de la production indépendante d'électricité¹

Rapprochement entre International Power et GDF SUEZ Energie International en vue de la création de New International Power

- Les actionnaires d'International Power et GDF SUEZ détiendront respectivement 30 et 70% de New International Power².
- Les actionnaires d'International Power recevront un dividende exceptionnel de 92 pence par action.
- GDF SUEZ Energie International sera transféré à International Power avec 4,4 Mds €³ (3,7 Mds £⁴) de dette nette (situation au 30 juin 2010).

Une excellente complémentarité stratégique et une opération créatrice de valeur pour les deux groupes d'actionnaires

- Création du leader mondial de la production indépendante d'électricité
 - Plus de 66 GW de capacité brute en service
 - Des projets engagés qui devraient fournir 22 GW de capacité brute supplémentaire
 - 3,9 Mds £ (4,6 Mds €⁴) d'investissements réalisés au 30 juin 2010 sur les projets engagés, ne contribuant pas encore à l'EBITDA
 - 872 M£ (1 042 M€⁴) d'EBITDA supplémentaire attendu de ce portefeuille de projets engagés d'ici 2013
- L'entreprise issue du rapprochement présentera des caractéristiques particulièrement intéressantes
 - Profil de croissance significativement renforcé grâce à une présence sur des marchés en forte croissance tels que l'Amérique latine et exposition accrue aux économies en croissance rapide d'Asie et du Moyen-Orient.
 - Portefeuille équilibré en termes de présence géographique, de mix énergétique (caractérisé par une empreinte carbone réduite) et de types de contrats.
- Une structure financière robuste, avec un accès amélioré au financement
 - Anticipation d'une notation «Investment Grade»
 - Soutien financier de GDF SUEZ à un coût d'endettement réduit et attractif
- Des synergies attractives
 - Synergies annualisées totales avant impôt de 165 M£ (197 M€⁴) par an
 - Réparties entre synergies opérationnelles et financières annualisées avant impôt respectives de 104 M£ (125 M€⁴) et de 61 M£ (72 M€⁴)
 - 75% de synergies réalisées au cours de la deuxième année suivant la finalisation.

Conseil d'administration et équipe de management du nouvel ensemble

- Le conseil d'administration de New International Power comprendra des représentants de GDF SUEZ et d'International Power
 - Président non exécutif : Dirk Beeuwsaert
 - Directeur général: Philip Cox

¹ GDF SUEZ et International Power ont conclu un protocole d'accord détaillant les termes et conditions du rapprochement proposé. La finalisation du rapprochement proposé reste soumise à la conclusion de la procédure de consultation du personnel de GDF SUEZ et à l'approbation des documents définitifs. Elle doit également recevoir, entre autres, l'aval des actionnaires d'International Power.

² En base non diluée, sur la base de 1523,3 millions d'actions ordinaires International Power au 30 juin 2010.

³ Avant paiement en numéraire de 1,4 Mds £ aux actionnaires d'International Power par l'intermédiaire d'un dividende exceptionnel.

⁴ Taux de change moyenne un mois € / £ au 06/08/2010 de 1,195

- Une équipe de management expérimentée issue des deux entreprises pour réaliser l'intégration et saisir pleinement les opportunités à venir.
- L'entreprise issue du rapprochement sera cotée sur le London Stock Exchange.
- New International Power adhérera aux principes de gouvernance d'entreprise du marché au Royaume Uni.

GDF SUEZ renforce son leadership mondial dans le secteur des services aux collectivités (« utilities »)

- Une transaction créatrice de valeur pour GDF SUEZ, relative au niveau du Bénéfice Par Action (BPA) dès la première année.
- GDF SUEZ deviendra le numéro 1 mondial en termes de chiffre d'affaires, le numéro 2 mondial en termes de capacité de production, ainsi que la 1^{ère} utility en Europe en termes de volumes de gaz gérés.
- Présence internationale accrue dans des régions à plus forte croissance
- Consolidation en intégration globale de New International Power dans les comptes de GDF SUEZ
- Maintien de la flexibilité financière de GDF SUEZ
- Synergies annualisées complémentaires avant impôt de 70 m € au niveau de GDF SUEZ

La finalisation du rapprochement dépend encore, entre autres, de l'approbation des documents définitifs et de l'accord des actionnaires d'International Power. Les administrateurs d'International Power entendent recommander à l'unanimité, aux actionnaires d'International Power, de voter en faveur du rapprochement. La finalisation est attendue fin 2010 / début 2011.

10 août 2010 – Les conseils d'administration de GDF SUEZ SA («GDF SUEZ») et d'International Power plc («International Power») ont signé un protocole d'accord détaillant les termes et conditions de la proposition de rapprochement entre International Power et les activités de GDF SUEZ Énergie International (hors Europe) et certains actifs situés au Royaume-Uni et en Turquie⁵ (collectivement désignés «GDF SUEZ Energie International»)

Le rapprochement proposé, tel que défini dans le protocole d'accord, prendra la forme d'un apport de GDF SUEZ Energie International à International Power, en échange d'actions International Power nouvellement émises afin de créer une société International Power élargie («New International Power»), dont les actions seront admises à la cote officielle de la Financial Services Authority et cotée sur le principal marché du London Stock Exchange. Après finalisation du rapprochement, les actionnaires d'International Power et GDF SUEZ détiendront respectivement 30 et 70% de New International Power⁶. Les actionnaires d'International Power recevront également un dividende exceptionnel en numéraire de 92 pence par action. GDF SUEZ Energie International sera transféré à International Power avec 4,4 Mds €⁷ (3,7 Mds £⁸) de dette financière nette (situation au 30 juin 2010).

⁵ Les actifs britanniques inclus dans le périmètre de transaction englobent Teeside, Shotton, Scotia et GDF-SUEZ Energies UK. Les actifs turcs comprennent pour leur part Izgaz.

⁶ En base non diluée, sur la base de 1523,3 millions d'actions ordinaires International Power émises au 30 juin 2010.

⁷ Avant paiement en numéraire de 1,4 Mds £ aux actionnaires d'International Power par l'intermédiaire d'un dividende exceptionnel.

⁸ Taux de change moyenne un mois € / £ au 06/08/2010 égal à 1,195

Les conseils d'administration de GDF SUEZ et d'International Power sont convaincus que ce rapprochement offrira des avantages significatifs pour les deux collèges d'actionnaires, de clients et de collaborateurs. Il reflète la logique industrielle attractive et l'excellente complémentarité géographique et opérationnelle des deux entreprises. New International Power sera le leader mondial de la production indépendante d'électricité et disposera de perspectives de croissance significativement renforcées grâce à un portefeuille de projets engagés et à des opportunités supplémentaires attrayantes sur les marchés en forte croissance. Le statut de leader mondial de GDF SUEZ dans le domaine de la production d'électricité et du gaz sera également renforcé par une présence accrue sur les marchés de croissance à l'international. La création de New International Power devrait créer de la valeur immédiatement et sur le long terme pour les actionnaires de GDF SUEZ et d'International Power.

« Cet accord, qui associe ces deux entreprises, crée le leader mondial de la production indépendante d'électricité, avec des positions de premier plan en Amérique latine, en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie. L'entreprise combinée disposera de l'expertise opérationnelle et de la flexibilité financière requises pour saisir les opportunités de croissance majeures sur les marchés internationaux de l'énergie au cours de la prochaine décennie. International Power sera particulièrement bien positionné pour tirer parti des opportunités de croissance sur les marchés émergents, qui connaîtront des besoins énergétiques importants au cours des années à venir. Grâce à cette transaction, GDF SUEZ réalisera son objectif industriel stratégique, d'une capacité de production de 100 GW en exploitation, et renforcera son leadership mondial dans le domaine de la production d'électricité. Je suis convaincu que la combinaison des équipes d'International Power, fortes de leur niveau de professionnalisme et d'excellence, et nos propres équipes à l'international fera de ce projet commun une réussite majeure », a déclaré aujourd'hui Gérard Mestrallet, PDG de GDF SUEZ.

Sir Neville Simms, Président d'International Power, a pour sa part déclaré : *« Cette association puissante combine deux entreprises de classe mondiale possédant une présence géographique très complémentaire. L'entreprise issue de ce rapprochement tirera parti de synergies importantes, d'un portefeuille significatif de nouveaux projets engagés et d'un accès plus large aux marchés en croissance en vue de son expansion à venir. Elle se caractérisera également par la solidité de sa structure financière, avec un accès à un important financement complémentaire de GDF SUEZ, à un coût attractif, qui permettra une croissance renforcée. Les actionnaires d'International Power bénéficieront d'une création de valeur sous la forme d'une participation au sein de New International Power et du paiement du dividende exceptionnel. New International Power disposera d'un conseil d'administration solide, dont les membres seront issus d'International Power et de GDF SUEZ. Ce rapprochement, qui repose sur le développement réussi d'International Power depuis la scission opérée en 2000, donnera naissance au leader de la production indépendante d'électricité, en forte croissance, et créera de la valeur pour tous ses actionnaires. »*

Présentations pour les analystes et les investisseurs

GDF SUEZ tiendra une conférence téléphonique à l'attention des analystes et des investisseurs à 8 heures (heure d'été britannique) / 9 heures (heure d'Europe centrale) afin de présenter ses résultats semestriels 2010. La conférence sera retransmise en direct sur le site internet de la société (www.gdfsuez.com).

International Power tiendra une conférence à l'attention des analystes et des investisseurs à 9 heures (heure d'été britannique) / 10 heures (heure d'Europe centrale) afin de présenter ses résultats semestriels. Une retransmission et une présentation en direct seront accessibles sur le site internet de la société www.ipplc.com.

GDF SUEZ et International Power tiendront une conférence conjointe à l'attention des analystes et des investisseurs à 9h30 (heure d'été britannique) / 10h30 (heure d'Europe centrale) afin de présenter la transaction annoncée aujourd'hui. Une retransmission et une présentation en direct seront accessibles sur les sites internet des sociétés www.gdfsuez.com ou www.ipplc.com.

Création du leader mondial de la production indépendante d'électricité

Principe du rapprochement

Une excellente complémentarité stratégique

Le rapprochement de GDF SUEZ Energie International et d'International Power donnera naissance à New International Power élargi. Il renforcera de manière substantielle la position stratégique d'International Power et de GDF SUEZ via la création du leader mondial de la production indépendante d'électricité, fort de plus de 66 GW⁹ de capacités de production brute en exploitation et de 22 GW⁹ de capacités brutes supplémentaires de projets engagés. New International Power sera le leader sur des marchés majeurs (Amérique latine, Amérique du Nord, Royaume-Uni/Europe, Moyen-Orient, Asie et Australie), avec des positions renforcées sur des marchés en croissance rapide. New International Power présentera un profil de croissance attrayant, compte tenu de son portefeuille d'actifs équilibré, de son mix énergétique (forte présence dans l'hydroélectricité), de ses types de contrat (63% de production contractée) et de son important portefeuille de projets engagés. Cette position sera également renforcée par les synergies d'exploitation et de financement générées par le rapprochement, ainsi que par la solide structure financière et l'accès amélioré au financement.

- International Power est un producteur indépendant d'électricité de premier plan, avec 34,4 GW⁹ de capacité brute en exploitation et 4,5 GW⁹ de capacité brute en construction. International Power possède plus de 50 centrales réparties dans cinq régions – Amérique du Nord, Europe, Moyen-Orient, Australie et Asie. Il dispose d'un portefeuille de nouveaux projets sur ses marchés, en particulier en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. International Power dispose d'un profil financier robuste (3,9 Mds£ de chiffre d'affaires et 1,4 Mds £¹⁰ d'EBITDA en 2009). L'entreprise est cotée sur le London Stock Exchange et sa capitalisation boursière s'élève à 5,8 Mds £¹¹.
- GDF SUEZ Energie International est un producteur indépendant d'électricité de premier plan. Il exploite 32,7 GW⁹ de capacité de production brute et dispose de positions fortes dans trois régions principales : Amérique du Nord, Amérique latine et Moyen-Orient / Asie / Afrique. L'entreprise est, aux Etats-Unis, un important commercialisateur d'électricité auprès des sociétés industrielles et commerciales, ainsi qu'un importateur majeur de GNL (terminaux de regazéification de Boston et de Neptune LNG). Elle possède un portefeuille équilibré en termes d'actifs, de présence géographique, de mix énergétique (forte présence dans l'hydroélectricité) et de types de contrat / environnement réglementaire (73% de la production contractée au 30 juin 2010). GDF SUEZ Energie International offre des perspectives de croissance attrayantes grâce à un important portefeuille de projets engagés (17,3 GW⁹) incluant Estreito et Jirau au Brésil et Ras Laffan C, Barka 3 / Sohar 2 et Riyadh PP11 au Moyen-Orient. En 2009, GDF SUEZ Energie International a réalisé 9,3 Mds € de chiffre d'affaires et 2 Mds € d'EBITDA.

Après finalisation, New International Power sera la plate-forme de développement de GDF SUEZ sur les marchés de l'énergie. Par ailleurs, les parties concluront, dans le cadre du rapprochement, un accord de non-concurrence applicable à l'Europe continentale. New International Power développera ses activités existantes dans le GNL en aval, mais les activités nucléaires, ainsi que les futures activités dans l'amont et le midstream gazier / activités GNL seront exclusivement développées par GDF SUEZ.

⁹ Sur la base de la capacité brute de GDF SUEZ BEI au 30 juin 2010

¹⁰ Chiffres préliminaires pro forma non audités présentés au format GDF SUEZ Energie International. L'adoption des principes comptables de GDF SUEZ Énergie International par New International Power et l'effet du purchase price allocation peuvent donner lieu à des différences par rapport aux chiffres pro forma définitifs lorsque ceux-ci seront finalisés. Hors ajustement de l'impact de la consolidation globale d'Al Hidd. Avant éléments exceptionnels et mouvements spécifiques de mark-to-markets liés à l'application de l'IAS 39.

¹¹ Sur la base d'une action à 380 pence au 9 août 2010.

Une transaction créatrice de valeur avec de fortes perspectives de croissance pour New International Power

Le rapprochement renforcera de manière significative le profil de croissance d'International Power grâce aux éléments suivants:

- L'apport des projets engagés de GDF SUEZ Energie International;
 - 22 GW de projets engagés
 - Un programme d'investissements de 6,9 Mds £ (8,2 Mds €), dont 3,9 Mds £ (4,6 Mds €) avaient été réalisés au 30 juin 2010, lequel ne génère pas encore d'EBITDA
 - Une contribution supplémentaire à l'EBITDA estimée à 872 M£ (1 042 M€¹²) d'ici 2013
 - Une visibilité élevée au niveau des résultats (85% de la production pré-vendue)
- L'accès au solide portefeuille de développement de projets de GDF SUEZ Energie International
- La puissance financière renforcée de New International Power qui permettra de soutenir une stratégie de développement plus ambitieuse.

Aperçu des actifs de production électrique du nouvel ensemble

Capacité brute installée au 30/06/2010

Pays	International Power (GW)	GDF SUEZ BEI (GW)	New International Power (GW)
Amérique latine	-	10,6	10,6
Amérique du Nord	7,1	7,4	14,5
Royaume-Uni/Europe	11,1	2,1	13,2
Moyen-Orient	7,5	8,2	14,7 ¹³
Asie	5,0	4,4	9,4
Australie	3,7	-	3,7
Capacité brute totale	34,4	32,7	66,1
Capacité nette totale	20,9	19,9	40,8

¹² Taux de change moyenne à un mois € / £ au 06/08/2010 égal à 1,195

¹³ Capacité brute combinée ajustée pour la centrale électrique d'Al Hidd (env. 1,0 GW), propriété conjointe de GDF SUEZ BEI (30%) et d'International Power (40%)

Résumé des informations financières pro forma du nouvel ensemble

En M de £	International Power		GDF SUEZ BEI		New International Power	
	Exercice 2009	1er sem. 2010	Exercice 2009	1er sem. 2010	Exercice 2009	1er sem. 2010
EBITDA ¹⁴	1 421	651	1 770	1 029	3 191	1 680
EBIT ^{14, 15}	1 027	454	1 273	708	2 300	1 162
Entreprises associés ¹⁶	155	76	16	20	171	96
Minoritaires	-101	-54	-153	-87	-254	-141

Le taux d'imposition sous-jacent de New International Power devrait s'établir approximativement à 27 %.

Un rapprochement qui génère des synergies importantes

Le rapprochement devrait générer des avantages significatifs, grâce à la capacité de New International Power à dégager des synergies opérationnelles et financières substantielles, et au profil de croissance renforcé de l'entreprise combinée. Les synergies opérationnelles et financières annualisées totales avant impôt de 165 M£ (197 M€¹⁷) par an devraient être générées d'ici la sixième année suivant la finalisation du rapprochement, dont 75% réalisés la deuxième année.

Les synergies opérationnelles annualisées avant impôt, d'un montant de 104 M£ (125 M€¹⁸), devraient comprendre les éléments suivants:

- Optimisation des coûts centraux et régionaux;
- Optimisation de contrats de maintenance à long terme;
- Bénéfices sur le plan des achats et de la gestion de l'énergie ;
- Optimisation des frais d'assurance.

Le montant des synergies anticipées reflète la nature complémentaire des activités et des bénéfices susceptibles de provenir du gain d'échelle. Ces synergies opérationnelles devraient être réalisées moyennant un coût de mise en oeuvre total évalué à 130 M£ (155 M€¹⁹) qui se répartira globalement à part égale sur la première et la deuxième année suivant la finalisation.

Le rapprochement renforcera de manière significative la structure financière de New International Power et ses ratios de crédit, avec une dette nette pro forma de 10,4 Mds £²⁰ au 30 juin 2010 et un

¹⁴ Chiffres préliminaires pro forma non audités présentés au format GDF SUEZ Energie International. L'adoption des principes comptables de GDF SUEZ Énergie International par New International Power et l'effet du purchase price allocation peuvent donner lieu à des différences par rapport aux chiffres pro forma définitifs lorsque ceux-ci seront finalisés. Hors ajustement de l'impact de la consolidation globale d'Al Hidd. Avant éléments exceptionnels et mouvements spécifiques de mark-to-markets liés à l'application IAS 39.

¹⁵ Préparé sur une base de consolidation proportionnelle pour les joint-ventures.

¹⁶ Bénéfices après impôts des associés avant éléments exceptionnels et mouvements spécifiques de mark-to-markets liés à l'application IAS 39.

¹⁷ Taux mensuel moyen € / £ au 06/08/2010 égal à 1 / 1,195

¹⁸ Taux mensuel moyen € / £ au 06/08/2010 égal à 1 / 1,195

¹⁹ Taux mensuel moyen € / £ au 06/08/2010 égal à 1 / 1,195

²⁰ Après paiement en numéraire de 1,4 Mrd £ aux actionnaires d'International Power par l'intermédiaire d'un dividende exceptionnel

ratio de dette nette/EBITDA (juin 2010) de 3,2 , sur les 12 derniers mois. Le profil de crédit de l'entreprise issue du rapprochement devrait lui permettre d'obtenir une notation «Investment Grade».

Par conséquent, New International Power bénéficiera de synergies annualisées avant impôt significatives en matière de financement, à concurrence de 61 M£ (72 M€²¹) par an, grâce à une réduction du coût de financement et à la solidité du bilan de GDF SUEZ.

Pour concrétiser ces avantages financiers, GDF SUEZ fournira les financements confirmés suivants à New International Power:

- Un financement à long terme destiné à couvrir les besoins financiers annuels budgétés de New International Power;
- 944 M£ de financement à long terme destinés au remboursement anticipé de la dette des projets et de la dette subordonnée d'International Power;
- 1 211 M£ de financement à long terme destinés au remboursement de la dette projets arrivée à maturité d'International Power;
- Jusqu'à 550 M£ de garanties de la société mère et de lettres de crédit,
- Une facilité de crédit « revolving » de 250 M£ ;
- Une ligne de crédit pour les activités de trading, d'un montant de 150 M£.

Un conseil d'administration et une équipe de management de qualité.

New International Power restera une société indépendante cotée et basée à Londres. Elle disposera d'un conseil d'administration fort issu d'International Power et de GDF SUEZ. Ce fonctionnement entre New International Power et GDF SUEZ, son actionnaire majoritaire, sera défini dans le cadre d'un accord décrivant les dispositions en matière de gouvernance applicables à New International Power.

Le conseil d'administration de New International Power se composera de 13 membres:

- Dirk Beeuwsaert, actuellement Directeur général adjoint de GDF SUEZ en charge de la branche GDF SUEZ Energie Europe et International, exercera la fonction de Président non exécutif du conseil d'administration de New International Power.
- Sir Neville Simms, Président actuel d'International Power, assumera le mandat de Vice-président et d'Administrateur indépendant senior de New International Power.
- 3 administrateurs exécutifs seront issus des deux entreprises:
 - Philip Cox (actuel Directeur général d'International Power) assumera la fonction de Directeur général (CEO);
 - Mark Williamson (actuel Directeur financier d'International Power) assumera la fonction de Directeur financier (CFO);
 - Guy Richelle (actuel Directeur général de GDF SUEZ BEI) assumera la fonction de Directeur des opérations (COO).
- 6 administrateurs indépendants: 3 proposés par GDF SUEZ et 3 proposés par International Power (issus du conseil d'administration actuel d'International Power), l'un d'eux étant Sir Neville Simms.
- 3 administrateurs non exécutifs désignés par GDF SUEZ (en plus du Président).

Une fois le rapprochement finalisé, le conseil d'administration de New International Power adhèrera aux principes de gouvernance d'entreprise en vigueur sur le marché au Royaume Uni.

²¹ Taux mensuel moyen € / £ au 06/08/2010 égal à 1 / 1,195

L'équipe de management de New International Power, sera organisée de manière à réaliser les synergies et les résultats majeurs découlant du rapprochement, au bénéfice de l'ensemble des actionnaires:

- Le comité exécutif de New International Power se composera de 12 membres, issus en nombre égal des deux entreprises;
- L'entreprise issue du rapprochement disposera d'une structure de management décentralisée au sein de laquelle la responsabilité opérationnelle sera confiée aux régions (Amérique latine, Amérique du Nord, Royaume-Uni/Europe, Moyen-Orient, Asie et Australie), avec des fonctions corporate chargées d'appuyer les activités basées au siège de New International Power. Ces fonctions corporate bénéficieront également du soutien complémentaire de l'équipe BEEI de GDF SUEZ à Bruxelles.

Un leadership international renforcé et une transaction créatrice de valeur pour GDF SUEZ

GDF SUEZ doit, grâce à cette association, renforcer son leadership international et devenir le 1^{er} énergétique au monde en termes de revenus (84 Mds €). Ce rapprochement renforcera également:

- La présence internationale de GDF SUEZ aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Asie, tout en lui offrant un accès aux régions dans lesquelles le Groupe est absent ou dispose d'une présence limitée telles que le Royaume-Uni et l'Australie;
- Le leadership international de GDF SUEZ dans le domaine de la production d'électricité en réalisant son objectif industriel stratégique annoncé de détenir 100 GW de capacités de production installées brutes, avec une capacité de production installée totale de 107 GW²².

GDF SUEZ renforcera également sa position dans le domaine des volumes de gaz gérés par l'ajout de la production d'électricité au gaz d'International Power. GDF SUEZ devient ainsi le plus important opérateur gazier parmi les utilities d'Europe.

GDF SUEZ devrait bénéficier de synergies annualisées avant impôt supplémentaires à hauteur de 70 M€ grâce à l'optimisation fiscale et financière.

Le rapprochement devrait donner lieu à une relation des résultats pour les actionnaires de GDF SUEZ dès la première année suivant la finalisation de la transaction.

Indemnité de rupture

GDF SUEZ et International Power ont, dans le cadre du protocole d'accord, convenu des modalités d'une indemnité de rupture réciproque. International Power a convenu de verser à GDF SUEZ une indemnité de rupture de 60 millions d'euros au cas où une proposition concurrente, au niveau d'International Power, serait annoncée avant l'exécution des documents définitifs relatifs à la transaction et ultérieurement réalisée (ou au cas où une autre proposition concurrente serait annoncée dans un délai de six mois suivant la première proposition concurrente et ultérieurement réalisée). GDF SUEZ a convenu de verser une indemnité de rupture de 60 millions d'euros à International Power au cas où GDF SUEZ vendrait une part importante de l'activité GDF SUEZ Energie International avant l'exécution des documents définitifs relatifs à la transaction.

²² Sur la base de la capacité brute de GDF SUEZ BEI au 30 juin 2010.

Effectifs

New International Power sera idéalement positionné pour mettre en oeuvre sa stratégie avec succès et pour réaliser l'intégralité des bénéfices découlant de ce rapprochement, eu égard à l'expertise des plus de 11 000 collaborateurs qu'elle compte dans le monde entier. International Power et GDF SUEZ accordent une importance majeure à la fidélisation des compétences et de l'expertise des équipes de gestion et des collaborateurs d'International Power et de GDF SUEZ Energie International. Les conseils d'administration d'International Power et de GDF SUEZ sont convaincus que la taille et la solidité accrues de New International Power offriront des perspectives de carrière attractives pour ses collaborateurs. Les droits statutaires acquis par les collaborateurs d'International Power et de GDF SUEZ Energie International seront intégralement maintenus lors de la réalisation du rapprochement. Une fois le rapprochement réalisé, des propositions adéquates devront être formulées à l'attention des participants aux plans d'actionnariat d'International Power.

Politique de dividende de New International Power

La politique de dividende de New International Power devrait être conforme à la politique actuelle d'International Power, laquelle vise un taux de distribution cible de 40% sur le BPA.

Obligations convertibles d'International Power

Le rapprochement n'inclura aucun «relevant event» relatif aux obligations convertibles en circulation émises par International Power et, par conséquent, ne donnera lieu à aucun ajustement du prix d'échange applicable des obligations convertibles en circulation ni à aucun put pour les obligataires. Tout ajustement effectué sur le prix d'échange pour les obligations convertibles en circulation interviendra à la date visée par les termes régissant les obligations convertibles.

Calendrier indicatif

GDF SUEZ et International Power entendent finaliser le rapprochement fin 2010 / début 2011 en fonction des étapes majeures suivantes :

- Finalisation d'un processus de consultations des Instances Représentatives du Personnel de GDF SUEZ;
- Signature des documents de transaction définitifs;
- Accord des actionnaires d'International Power;
- Aval des autorités de contrôle de la concurrence et des autres autorités réglementaires.

Les actionnaires d'International Power devront exprimer leur accord lors d'une assemblée générale extraordinaire («AGE») d'International Power, laquelle sera convoquée au terme de la finalisation de la procédure de consultation des Instances Représentatives du Personnel de GDF SUEZ et de la signature des documents de transaction définitifs. Les administrateurs d'International Power entendent recommander à l'unanimité aux actionnaires d'International Power de voter en faveur du rapprochement lors de l'AGE.

Autorisations réglementaires

Le rapprochement ayant été considéré comme une fusion inversée d'International Power en vertu des règles du UK Listing Authority («UKLA») applicables aux sociétés cotées, une demande d'admission devra être soumise à l'UKLA et au London Stock Exchange pour ce qui concerne les actions ordinaires de New International Power devant d'une part être admises à la cote officielle (Official List) et d'autre part négociées sur le London Stock Exchange. Un prospectus pour la demande d'admission à la cote officielle des actions nouvelles et existantes de New International Power devra être publié. L'éligibilité de New International Power n'a pas encore fait l'objet d'un accord avec l'UKLA, mais une demande doit être présentée sous peu.

Rule 9 Whitewash

Au terme de la finalisation du rapprochement, GDF SUEZ détiendra 70% des droits de vote de New International Power²³. En vertu de l'article 9 du City Code on Takeovers and Mergers (le «City Code»), toute personne faisant l'acquisition d'une participation en actions qui, agrégée aux actions qu'elle possède déjà, représente 30% ou plus des droits de vote d'une entreprise est normalement tenue de déposer une offre obligatoire en vertu de l'article 9, du City Code pour l'ensemble des actions restantes de la société. Toutefois, lorsque l'obligation de déposer cette offre obligatoire en vertu de l'article 9, découle de l'émission de nouvelles actions, le «Panel on Takeovers and Mergers», autorité de marché compétente, accorde généralement une dérogation à cette obligation pour autant, entre autres, que les actionnaires indépendants aient donné leur consentement par vote. Dans le cadre du rapprochement, l'approbation de la dérogation à l'obligation de déposer une offre sur International Power en vertu de l'article 9, du City Code qui incomberait normalement à GDF SUEZ sera soumise aux actionnaires d'International Power durant l'AGE de cette dernière, telle que décrite ci-avant.

Information sur GDF SUEZ

GDF SUEZ inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. Le Groupe propose des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO₂ et une expertise unique dans quatre secteurs clés : le gaz naturel liquéfié, les services à l'efficacité énergétique, la production indépendante d'électricité et les services à l'environnement. GDF SUEZ compte 200 650 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2009 de 79,9 milliards d'euros. Coté à Bruxelles, Luxembourg et Paris, le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Stoxx 50, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, ASPI Eurozone et ECPI Ethical Index EMU.

Information sur International Power

International Power is a leading independent power generation company with interests in 34.4 GW (gross) of power generating capacity in operating plants that are located in five core regions – North America, Europe, the Middle East, Australia and Asia. International Power primarily engages in the development, acquisition and operation of power generation plants. International Power's power generation portfolio consists of more than 50 power generation plants (and plants under construction totalling 4.5 GW of gross capacity) which are located in 21 countries. International Power also engages in the development of businesses that are closely linked or complementary to the operation of its power generation plants such as the desalination of water in the Middle East and retail supply businesses in Australia and the UK.

International Power has grown significantly in the last five years, increasing its net power generation capacity by more than 5 GW through both successful acquisitions and greenfield developments. International Power's power generation plants currently in operation have a total capacity of 34.4 GW (gross) or 20.9 GW (net), while its power generation capacity still under different stages of construction is 4.5 GW (gross) or 1.4 GW (net).

²³ En base non diluée, sur la base de 1523,3 millions d'actions ordinaires International Power émises au 30 juin 2010.

International Power operates its business through a portfolio management approach, which involves maintaining a balance in the portfolio in terms of geographic location, fuel diversity, technology and contract type.

For the financial year ended 31 December 2009, International Power reported group revenue of £3,488 million²⁴, profit from operations of £1,148 million²⁵ and profit before tax of £709 million²⁶. As of 31 December 2009, International Power had total shareholders' equity of £4,761 million. International Power is listed on the main market of the London Stock Exchange.

Information sur GDF SUEZ Energie International

GDF SUEZ Energy International is a leading global IPP with 32.7 GW²⁷ of capacity in operation and strong positions in three main regions: North America, Latin America and the Middle East, Africa and Asia. It is a leading electricity retailer for Industrial & Commercial companies and a major LNG importer in the US (Boston and Neptune LNG regasification terminal). It has a balanced portfolio in terms of assets, geographic location, fuel mix (strong hydro presence) and contractual/regulatory environments with 73 per cent. contracted generation as at 30 June 2010. GDF SUEZ Energy International offers attractive growth prospects as a result of a significant pipeline of committed projects (17.3 GW²⁸) such as Estreito and Jirau in Brazil, and Ras Laffan C, Barka 3 / Sohar 2, and Riyadh PP11 in the Middle East. In 2009, GDF SUEZ Energy International generated sales of €9,322 million and EBITDA of €1,978 million.

Avertissement

Cette communication de GDF SUEZ et International Power est adressée exclusivement aux (a) personnes en dehors du Royaume-Uni, (b) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements dans le cadre de l'Article 19(1) du United Kingdom Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (la "Loi") et aux (c) "high net worth entities" et autres personnes auxquelles la communication est possible dans le cadre de l'Article 49(1) de la Loi (toutes ces personnes étant désignées sous le vocable "relevant persons"). Toute personne qui n'est pas une "relevant person" ne doit ni agir sur la base de ni se fonder sur cette annonce ou sur son contenu. Les personnes qui distribuent cette communication doivent s'assurer qu'elles sont en droit de la faire.

La communication, publication ou distribution de ce document dans certaines juridictions hors du Royaume-Uni est susceptible de faire l'objet de restrictions légales et, par conséquent, les personnes dans les juridictions où la présente annonce est communiquée, publiée ou distribuée doivent s'informer personnellement et respecter lesdites restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois des juridictions concernées.

L'opération éventuelle décrite dans le présent document a fait l'objet d'une annonce par les parties sur la base d'un "memorandum of understanding" (« MoU »). La signature de la documentation définitive relative à l'opération envisagée interviendra uniquement après réalisation d'un processus de consultation de certaines institutions représentatives du personnel du groupe GDF SUEZ. Aucune disposition du MoU ne constitue pour l'une ou l'autre des parties un engagement de conclure la documentation contractuelle définitive relative à l'opération envisagée. Une fois la documentation contractuelle définitive signée, la réalisation de l'opération envisagée serait soumise à certaines conditions, parmi lesquelles l'approbation des actionnaires d'International Power et l'autorisation de certaines autorités réglementaires ou de la concurrence.

En aucun cas ce document ne constitue ou ne représente une offre ou une invitation à vendre, disposer de, ou à émettre, ni une sollicitation en vue d'acheter ou de souscrire des actions ou d'autres titres. De même, il ne peut en aucun cas, ni en totalité ni en partie, ni à raison de sa distribution, être invoqué comme constituant le fondement ou le support d'un engagement contractuel ou d'une décision d'investissement.

²⁴ Before exceptional items and specific IAS 39 mark-to-market movements

²⁵ Before exceptional items and specific IAS 39 mark-to-market movements

²⁶ Before exceptional items and specific IAS 39 mark-to-market movements

²⁷ Based on gross capacity as of 30 June 2010

²⁸ Based on gross capacity as of 30 June 2010

L'opération envisagée, si elle se réalise, constituerait une opération "witewash" en application du UK Takeover Code. En conséquence, rien dans ce document ne doit être interprété comme constituant une offre formelle ou la preuve de l'intention de faire une offre formelle sur International Power. En particulier, aucun élément de ce document ne constitue une offre potentielle ("possible offer") ou une ferme intention de faire une offre ("firm intention to make an offer") au sens du UK Takeover Code.

Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est donnée au nom de ou par GDF SUEZ, International Power et leurs conseils respectifs ou par toute autre personne quant au caractère exact, complet ou équitable de l'information et des opinions contenues dans ce document ou quant au fait que ces opinions reposent sur des hypothèses raisonnables et aucune responsabilité ne sera acceptée à cet égard. GDF SUEZ, International Power et leurs conseils respectifs déclinent expressément toute obligation et tout engagement de réviser ou de compléter ces opinions sur la base des informations (nouvelles ou non) dont ils viendront à avoir connaissance, des événements futurs ou autres.

Ce document peut contenir des déclarations, informations et opinions de nature prospective concernant les activités, les conditions financières et les résultats des opérations de GDF SUEZ et d'International Power. Ces déclarations reflètent les opinions et attentes des administrateurs de GDF SUEZ et/ou d'International Power et impliquent des risques et incertitudes dans la mesure où elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur. Plusieurs facteurs sont susceptibles de modifier de manière significative les résultats et développements présentés dans ces déclarations prospectives.

Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par GDF SUEZ auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris ceux énumérés sous la section «Facteurs de Risque» du document de référence 2009 de GDF SUEZ enregistré auprès de l'AMF le 6 avril 2010 (sous le numéro D.10-218). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres GDF SUEZ est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur GDF SUEZ. Ces risques et incertitudes comprennent également ceux qui sont identifiés dans le rapport annuel 2009 d'International Power comme des facteurs pouvant avoir un impact significatif sur les activités d'International Power. L'attention des investisseurs et des porteurs de titres International Power est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur International Power. Par ailleurs, il ne peut être assuré que International Power et/ou GDF SUEZ concluront la documentation définitive relative à l'opération envisagée, ou que cette documentation définitive sera conclue dans les termes inclus dans cette présentation. De même, il ne peut être assuré qu'en cas de signature d'une documentation définitive, l'opération sera finalement réalisée.

Aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces déclarations et attentes se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date des documents en question et GDF SUEZ, International Power et leurs conseils respectifs déclinent expressément toute obligation et tout engagement de diffuser toute mise à jour ou révision des déclarations prospectives figurant sur ces documents. Aucune des déclarations figurant sur ces documents ne constitue ou n'a vocation à constituer une prévision de résultat ou ne doit être interprétée comme signifiant que le profit par action International Power pour l'exercice en cours ou les exercices futurs, ou celui d'International Power élargi, seront nécessairement égaux ou supérieurs aux profits historiques par action de GDF SUEZ et International Power. En conséquence, vous êtes alertés sur le fait de ne pas vous fonder indûment sur ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus et a uniquement été préparée dans le cadre de la présentation de l'opération envisagée. Si les parties concluent une documentation juridique finale à propos de l'opération envisagée présentée dans ce document, International Power publiera un prospectus et un circular International Power en temps utile.

Contacts:

GDF SUEZ

Contact Presse :

Tel. France +331 57 04 24 35

Tel. Belgique +32 2 510 76 70

E-mail. gdfsuezpress@gdfsuez.com

Relations Investisseurs :

Tel. +331 57 04 66 29

E-mail. ir@gdfsuez.com »

International Power

Press contact:

Rollo Head / Sally Hogan, Finsbury

Tel: +44 (0) 20 7251 3801

E-mail: internationalpower@finsbury.com

Investor Relations contact:

Aarti Singhal

Tel: +44 (0) 20 7320 8681

E-mail: ipr.relations@ipplc.com

Financial Advisers to GDF SUEZ

Goldman Sachs International

Yoël Zaoui

Nick Harper

Tel: + 44 (0) 20 7774 1000

Robin Rousseau

Charles-Eduard van Rossum

Tel: +33 (0) 1 42 12 11 22

Rothschild

Grégoire Chertok

Richard Murley

Grégoire Heuzé

Tel: +33 (0) 1 40 74 40 74

Tel: + 44 (0) 20 7280 5000

BNP Paribas

Thierry Varene

Bruno Villard

Nicolas Bach

Tel: +33 (0) 1 42 98 1234

Ondra Partners

Benoit d'Angelin

Michael Tory

Mark Hutt

Tel: + 44 (0) 20 7082 8750

Blackstone

John Studzinski

Raffiq Nathoo

Jean-Michel Steg

Tel: + 44 (0) 207 451 4053

Tel: + 1 212 583 5869

Tel: + 44 (0) 20 7082 8750

Legal advisers to GDF SUEZ

Linklaters LLP

Marc Loy

Matthew Middleditch

Iain Wagstaff

Tel: +33 (0) 1 56 43 56 43

Tel: +44 207 456 2000

Tel: +44 207 456 2000

Bredin Prat

Patrick Dziewolski

Matthieu Pouchepadass

Tel: +33 (0)1 44 35 35 35

Financial Advisers to International Power

Nomura International plc

William Vereker

Adrian Mee

Jason Hutchings

Tel: +44 (0) 20 7102 1000

J.P. Morgan Cazenove

Edmund Byers

Mark Breuer

Dwayne Lysaght

Tel: +44 (0) 20 7588 2828

Morgan Stanley & Co. Limited

Simon Smith

Alastair Cochran

Christopher Thiele

Tel: +44 (0) 20 7425 8000

Goldman Sachs International, which is regulated in the United Kingdom by the Financial Services Authority, is acting exclusively for GDF SUEZ and no one else in connection with the Combination and will not be responsible to anyone other than GDF SUEZ for providing the protections afforded to clients of Goldman Sachs International nor for providing advice in connection with the Combination or any other matters referred to in this announcement.

Rothschild & Cie and NM Rothschild & Sons Limited ("Rothschild"), which is regulated in the United Kingdom by the Financial Services Authority, is acting exclusively for GDF SUEZ and no one else in connection with the Combination and will not be responsible to anyone other than GDF SUEZ for providing the protections afforded to clients of Rothschild nor for providing advice in connection with the Combination or any other matters referred to in this announcement.

BNP Paribas London Branch ("BNPP") is authorised by CECEI and supervised by the Commission Bancaire. It is also authorised and subject to limited regulation by the FSA. BNPP is acting exclusively for GDF SUEZ and no one else in connection with the Combination and will not be responsible to anyone other than GDF SUEZ for providing the protections afforded to clients of BNPP nor for providing advice in relation to the Combination or any other matters referred to in this announcement.

Ondra LLP, which is regulated in the United Kingdom by the Financial Services Authority, is acting exclusively for GDF Suez and no one else in connection with the Combination and will not be responsible to anyone other than GDF Suez for providing the protections afforded to clients of Ondra LLP nor for providing advice in connection with the Combination or any other matters referred to in this announcement.

Nomura International plc, which is authorised and regulated in the United Kingdom by the Financial Services Authority, is acting exclusively for International Power in connection with the potential transaction referred to in this announcement and for no one else in connection with the potential transaction and will not be responsible to anyone other than International Power for providing the protections afforded to clients of Nomura International plc nor for giving advice in relation to the potential transaction or any matter or arrangement referred to in this announcement.

J.P. Morgan plc, which conducts its UK investment banking business as J.P. Morgan Cazenove and is authorised and regulated in the United Kingdom by the Financial Services Authority, is acting for International Power and for no one else in connection with the matters set out in this announcement and will not be responsible to anyone other than International Power for providing the protections afforded to clients of J.P. Morgan plc or for providing advice in relation to the matters set out in this announcement.

Morgan Stanley & Co. Limited and Morgan Stanley & Co. International plc are acting as financial adviser and corporate broker, respectively, to International Power and for no one else in connection with the potential transaction referred to in this announcement and will not be responsible to anyone other than International Power for providing the protections afforded to clients of Morgan Stanley & Co. Limited and Morgan Stanley & Co. International plc nor for giving advice in relation to the potential transaction or any matter or arrangement referred to in this announcement.

The release, publication or distribution of this announcement in certain jurisdictions outside the United Kingdom may be restricted by law and therefore persons in any such jurisdictions into which this announcement is released, published or distributed should inform themselves about, and observe, such restrictions. Any failure to comply with the restrictions may constitute a violation of the relevant laws of such jurisdiction.

The Combination has been announced by the parties on the basis of a memorandum of understanding ("MoU"). The signing of definitive documentation in relation to the Combination shall only occur after, among other things, completion by GDF SUEZ of a consultation process with various employee consultative bodies. Nothing in the MoU constitutes an undertaking by either GDF SUEZ or International Power to enter into a binding agreement in connection with the Combination. Once the legally binding documentation has been executed, completion of the proposed Combination is likely to be conditional on, among other things, the approval of International Power shareholders, competition authorities and other regulatory bodies.

This announcement does not, constitute or form part of any offer, invitation to sell, otherwise dispose of or issue, or any solicitation of any offer to purchase or subscribe for, any shares or other securities nor shall it or any part of it, nor the fact of its distribution form the basis of, or be relied on in connection with, any contract commitment or investment decision.

This announcement has been prepared in accordance with English law and the Disclosure Rules and Transparency Rules and information disclosed may not be the same as that which would have been prepared in accordance with the laws of jurisdictions outside England.

The Combination, if implemented, would constitute a ‘whitewash’ transaction for the purposes of the City Code. Accordingly, nothing in this announcement should be construed as constituting a formal offer or evidencing an intention to make a formal offer for International Power. In particular, nothing in this announcement constitutes a “possible offer” or a “firm intention to make an offer” for the purposes of the City Code.

This announcement does not constitute an offer of securities for sale in the United States or an offer to acquire or exchange securities in the United States of America. No offer to acquire securities or to exchange securities for other securities has been made, or will be made, directly or indirectly, in or into, or by use of the mails, any means or instrumentality of interstate or foreign commerce or any facilities of a national securities exchange of, the United States of America or any other country in which such offer may not be made other than (i) in accordance with the tender offer requirements under the US Securities Exchange Act of 1934, as amended, or the securities laws of such other country, as the case may be, or (ii) pursuant to an available exemption from such requirements.

This announcement may include certain forward-looking statements, beliefs or opinions, including statements with respect to GDF SUEZ’s and/or International Power’s business, financial condition and results of operations. These statements reflect the GDF SUEZ Directors’ and/or International Power Directors’ beliefs and expectations and involve risk and uncertainty because they relate to events and depend on circumstances that may or may not occur in the future. A number of factors could cause actual results and developments to differ materially from those expressed or implied by the forward-looking statements.

These risks and uncertainties include those discussed or identified in the public filings made by GDF SUEZ with the Autorité des Marchés Financiers (AMF), including those listed under “Facteurs de Risques” (Risk Factors) section in the Document de Référence 2009 filed by GDF SUEZ with the AMF on 6 April 2010 under number D.10-218. Investors and holders of GDF SUEZ securities should consider that the occurrence of some or all of these risks may have a material adverse effect on GDF SUEZ. These risks and uncertainties also include those identified in the International Power Annual Report 2009 as factors that could potentially have a material impact on International Power’s business. Investors and holders of International Power securities should consider that the occurrence of some or all of these risks may have a material adverse effect on International Power. In addition, there is no assurance that International Power and/or GDF SUEZ will enter into binding agreements in respect of the Combination or that such agreements will be entered into on the terms described in this announcement. There is also no assurance that even if binding agreements are entered into that the Combination will be completed.

No representation is made that any of these statements or forecasts will come to pass or that any forecast results will be achieved. Forward-looking statements speak only as at the date of the relevant materials and each of GDF SUEZ, International Power and their respective advisers expressly disclaim any obligations or undertaking to release any update of, or revisions to, any forward-looking statements in the materials. No statement in the announcement is intended to be, or intended to be construed as, a profit forecast or to be interpreted to mean that earnings per International Power share for the current or future financial years, or those of New International Power, will necessarily match or exceed the historical earnings per International Power share or per GDF SUEZ share. As a result, you are cautioned not to place any undue reliance on such forward-looking statements.

This announcement is not a prospectus and has been prepared solely for the potential transaction referred to in this announcement. If the potential transaction referred to in this announcement leads to a binding agreement or transaction between the parties, a prospectus and circular will be published by International Power in due course.